



La vie au Montmartre

Tendus vers... !

Qu'allons-nous partager en ce premier trimestre ? Aujourd'hui ressemble-t-il à hier ? Du mieux sait-il produit ? Sommes-nous plus assurés dans notre foi au Christ ? Cherchons-nous et trouvons-nous parmi nous à nourrir cette foi ? Sans cesse il nous faut croire de plus en plus conscients. Ma vie de tous les jours, mes pensées, mon emploi, mes allées et venues, ce que je vis tout simplement est-il pris dans la foi ? Le Christ ne peut pas être seulement, vaguement reconnu, il est par son Esprit mon but en moi. Devenir lui, on y croit pas assez mais c'est jusque là qu'il faut sans cesse aller.

Le Christ fait peur disait quelqu'un ?

Lequel, celui que j'imagine ou le vrai, celui des évangiles ?

On pense bien trop vite qu'on le connaît déjà alors qu'il n'en est rien.

Les idoles m'effraient, le Christ est séduisant car en même temps qu'il se montre il nous donne la foi et le courage d'être comme lui en tout temps.

Sa Parole est vivante et me permet d'aimer.

Aimer nos ennemis ?

Jusque là en effet. Difficile !

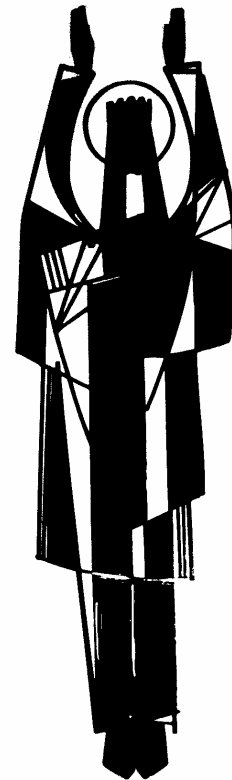
Mais aimer ceux qui nous aiment, même si c'est plus plaisant, ne va pas sans effort et purification. Le fond de notre être si nous n'y prenons garde reste toujours le même. Pour voir clair dans le monde et même nous comprendre ne faut-il pas toujours chercher à Le connaître ?

Sa parole féconde et transforme, quand nous la recevons, ce qui en nous s'agite, s'émeut, se trouble, s'égare, se révolte et s'endort....

Où en suis-je de ce chemin vers plus de profondeur ?

Aujourd'hui ressemble-t-il encore à hier ?

Stimulons notre foi, ensemble, tendus vers Lui !



D'après le Christ-Roi en Bronze de Claude Théberge Cathédrale de Gaspé

Sommaire

Éditorial p.1

Tendus vers... !

Notre Charisme p. 2-4

Le vœu de pauvreté

Écho des Activités p.5-6

Retraite sur le Credo Sorite dans la Beauce

P. Christian Blanc, a.a.

A la découverte des Assomptionnistes...

Par le Père Benoît Bigard

-Le vœu de pauvreté -

Suite à quelques discussions ça et là sur le vœu de pauvreté ; sur les ressources financières de notre communauté ; sur la mise en commun des biens, il nous a paru intéressant de vous proposer quelques pages sur le sujet...▲

1- Comment est perçu le vœu de pauvreté chez les Assomptionnistes ?

Pour répondre au plus juste, il convient de se référer à la règle de vie, et au chapitre consacré à la pauvreté qui comporte 7 paragraphes. (voir l'encadré ci-contre)

De ces quelques paragraphes se dégagent 2 axes : Témoigner que « **Dieu est notre vraie richesse** et qu'il nous veut solidaire des pauvres » :

Dieu notre vraie richesse

- « Cela exige un vrai détachement de toute forme de possession pour parvenir à une plus grande liberté intérieure »

- « Nous nous engageons à renoncer au droit d'user et de disposer de biens appréciables à prix d'argent sans la permission du Supérieur »

« Nous choisissons de mettre en commun nos talents et nos ressources, de nous astreindre au travail et de mener une vie modeste et simple »

Dieu nous veut solidaire des pauvres

- Nous ne sommes pas des communautés appelées à vivre nécessairement proches des pauvres (nous ne sommes pas franciscains), mais « la pauvreté, dans sa dimension sociale et internationale, nous appelle à être attentifs aux problèmes collectifs de la vie des hommes »

- Le partage des biens doit s'étendre « aux autres communautés, à ceux qui sont dans le besoin, à ceux qui s'organisent en vue d'un monde plus juste »

2- Comment le vœu de pauvreté est-il mis en œuvre ?

Mise en commun des biens

Au niveau de chaque communauté les biens sont mis en commun, c'est à dire que les revenus sont mis dans une caisse commune, et les dépenses sont prises dans cette caisse commune... Nous n'avons plus à demander une autorisation pour chaque dépense comme cela se faisait par le passé, mais **chaque mois nous rendons compte de nos dépenses**, en acceptant le regard de nos frères sur celles-ci. La mise en commun des biens signifie aussi que tout don reçu par un frère est un don à la communauté, que ce don se fasse en argent ou en bien.

Évidemment la mise en commun des biens favorise un certain enrichissement des communautés, par exemple nous n'avons pas chacun notre appartement, chacun notre voiture, ou chacun notre télévision, la vie commune permet de faire des économies... Et les biens, notamment immobilier, se transmettent de générations en générations... Une famille religieuse comme la nôtre fondée depuis 150 ans accumule plus qu'une famille humaine dont les biens sont divisés à chaque génération... Bien-sûr les œuvres de la congrégation qui demandent beaucoup d'argent résolvent bien souvent le problème d'un éventuel enrichissement, mais parfois aussi les religieux en instances générales ou provinciales ont décidé de réduire le capital quand cela s'avérait nécessaire.

Chaque année, en chapitre économique, nous prenons du temps pour relire le bilan financier de l'année écoulée et pour proposer un budget pour la nouvelle année. Ce budget

Extrait de la Règle de Vie :

26. Dans un monde où l'attachement aux biens matériels et leur injuste répartition sont sources de division et de haine, nous témoignons que Dieu est notre vraie richesse et nous veut solidaires des pauvres. Assumant notre part de travail au milieu des hommes, nous voulons participer à la promotion des personnes et des peuples en vue du Royaume.

27. Conscients de notre responsabilité de chrétiens, nous nous engageons à vivre la pauvreté selon l'Évangile. Le Christ nous invite à mettre notre confiance dans le Père qui donne la terre à tous. Il veut que les hommes la partagent entre eux, car tous sont frères. C'est pour nous un appel à partager ce que nous sommes et ce que nous avons pour le service des autres. Cela exige un vrai détachement de toute forme de possession pour parvenir à une plus grande liberté intérieure et nous mettre du côté des pauvres et des opprimés.

28. Par le vœu de pauvreté, nous nous engageons à renoncer au droit d'user et de disposer de biens appréciables à prix d'argent sans la permission du Supérieur légitime. Nous choisissons également de mettre en commun nos talents et nos ressources, de nous astreindre au travail et de mener une vie modeste et simple. Dans ce même esprit de détachement nous pouvons renoncer définitivement à nos biens patrimoniaux. La communauté donne à chacun ce dont il a besoin.

29. Chacun est responsable, pour sa part, de la condition économique de la communauté. L'information mutuelle, la participation active aux décisions et le partage des tâches sont une obligation pour tous.

30. L'esprit de pauvreté impose aux communautés et à l'Institut d'éviter tout ce qui ne répond pas aux nécessités d'une vie sobre et de notre apostolat. Nous nous laisserons interpeller par ceux d'entre nous qui vivent avec les plus pauvres.

31. Le partage des biens doit s'étendre aux autres communautés, à ceux qui sont dans le besoin, à ceux qui s'organisent en vue d'un monde plus juste, car la pauvreté, dans sa dimension sociale et internationale, nous appelle à être attentifs et présents aux problèmes collectifs de la vie des hommes.

32. Chaque communauté témoigne ainsi de la valeur relative des biens terrestres et tend à établir parmi les hommes le Royaume de justice et de paix.

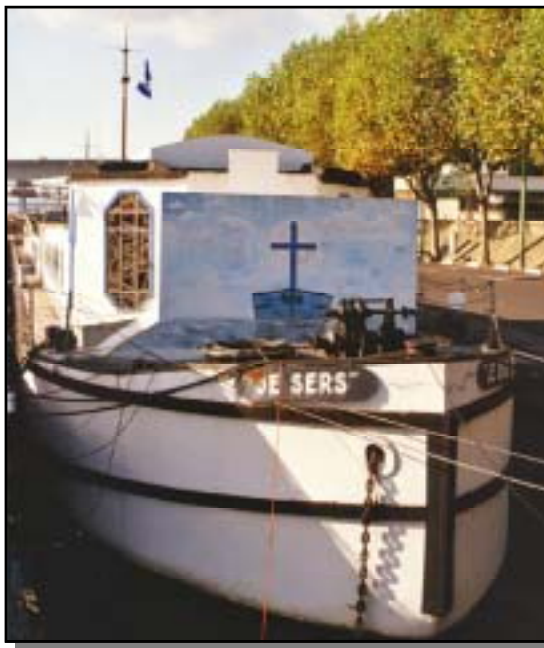
étant soumis à l'approbation du conseil provincial. Une décision prise assez rapidement après notre arrivée fut de ne plus faire appel à une cuisinière, mais de nous répartir la tâche par souci d'économie et donc aussi d'une vie plus simple et plus fraternelle.

La mise en commun des biens ne se fait pas simplement au niveau local, mais également au niveau provincial (pour nous l'Amérique du Nord) et international. Cela signifie premièrement que **chaque communauté locale contribue au financement des instances provinciales et internationales.** (Pour faire court : Ce n'est pas nous qui recevons de l'argent de notre maison générale à Rome mais nous qui en envoyons !) Deuxièmement, **les régions et provinces situées dans les pays plus riches financent une bonne partie des budgets des communautés situées dans les pays plus pauvres.**

Dieu nous veut solidaire des pauvres

Cela passe généralement pour une vertu : n'avoir pas de parti pris. Les Assomptionnistes, pourtant, en ont un qu'ils cultivent résolument. C'est le parti pris pour la justice et la solidarité. Cela se nomme encore l'option prioritaire pour les plus défavorisés. Plusieurs d'entre-nous, et plusieurs oeuvres de la congrégation sont directement engagés dans la solidarité et la justice sociale : Agences de développement, aumônerie de prison ou d'hôpital, lieu de réinsertion pour les marginalisés de la société, orphelinats, éducation en milieu défavorisé, engagement dans diverses associations etc... Mais tous les religieux quelle que soit leur mission doivent lutter contre l'exclusion ou l'injustice et se montrer solidaires.

Chaque communauté locale par exemple, en dehors des oeuvres de la congrégation, consacre une partie de son budget à la solidarité locale ou internationale. Et encore chaque oeuvre (Evangélisation, Groupe de Presse, animation d'une paroisse, centre de ressourcement, Pèlerinage etc...) doit être colorée par ces trois mots : **doctrinal, social, œcuménique.**



Le bateau, « Je sers », sur la Seine, où le P. Arthur et sa communauté essaient de venir en aide à tous ceux qui s'adressent à eux...▲

3- Pour remplir cette mission, quels sont nos revenus ?

D'abord rétablissons quelques vérités

- Comme je l'ai déjà dit plus haut ce n'est pas nous qui recevons de l'argent de nos instances internationales, c'est nous qui devons leur permettre de vivre !

- Deuxièmement les ensembles de terrain ou d'immobilier qui peuvent paraître parfois impressionnant ne rapportent en général pas d'argent mais en coûtent énormément. C'est un capital qui a certes une certaine valeur immobilière, mais qui ne rapporte de l'argent qu'à partir du moment où on le vend...

- De même certaines oeuvres pour imposantes qu'elles soient ne rapportent rien à la congrégation mais lui coûtent de l'argent : Par exemple le Groupe Bayard (qui édite également Novalis) et qui appartient à la congrégation, ne nous rapporte rien, car les bénéficiaires sont systématiquement réinvestis dans l'entreprise. Nous ne touchons aucun dividende. Le seul revenu de Bayard pour la congrégation sont les salaires des religieux travaillant à Bayard. Non seulement le groupe ne nous rapporte pas d'argent mais il nous en coûte car dernièrement encore la congrégation a dû augmenter le capital de Bayard alors en mauvaise passe... Autre exemple les activités du Centre culture et foi sont loin d'être lucratives et sont au contraire sources de déficit.

Ceci étant établi, quelles sont nos sources de revenus ?

1-Le fruit de notre travail, 2-Les pensions de retraite, 3- Les bourses d'étude, 4-Les dons et intentions de messe, 5-La guilde, 6-Les dividendes d'un capital placé en Banque.

1-La première source de revenu, c'est le fruit de notre travail...

Salaire, si des religieux travaillent comme salariés à l'extérieur, ce qui n'est pas notre cas au Montmartre. Ou bénéficiaires dégagés par notre apostolat... Sans se focaliser sur tel ou tel montant, la question est surtout celui du respect du travail fourni : Nous constatons cependant qu'il-y-a encore beaucoup à faire pour avancer dans cette prise de conscience.

Quelques petits exemples :

- Combien d'heures pensez-vous que le P. Christian a passé pour préparer la retraite à l'île d'Orléans ? (peut-être une centaine d'heures ...) Combien d'heures pour la retraite elle-même ? Deux religieux du lundi au dimanche si l'on compte 50 h x 2 = 100 heures. La participation de 10\$ par jour demandée aux retraitants a représenté 640 \$ (avec lesquels nous avons dû payer nos deux pensions 440 \$) 200 \$ de bénéfice auxquels il faudrait enlever les frais de bureaux. Si l'on met la pension entre parenthèse 640 /200h = 3.20\$ de l'heure si l'on

-Le vœu de pauvreté - suite -

enlève la pension il reste 200/200 = 1\$ de l'heure !

- La quête dominicale (qui est censée couvrir toutes les messes de la semaine puisque les autres sont « gratuites ») En moyenne dans les 350 \$ pour trois messes (environ 250 personnes = 1.4 \$/ personne) Vous retranchez les frais pour l'organiste 3x 30 = 90 ; Les frais de chauffage, d'électricité, de photocopies, de sacristie (bougie, vin, hosties, fleurs) 100\$

Il reste (si l'on ne prend pas de chanteuse extérieure) 160 \$ /6 intervenants (3 prêtres, 3 animateurs) = 26 \$ /personne pour la semaine

2- Les pensions de retraite pour nos pères âgés

La plus part d'entre eux n'ayant pas été salarié, en tant que religieux, ils ne touchent que le minimum vieillesse...

3- Les bourses d'étude

Les religieux étudiants n'étant pas québécois, les frais de scolarité sont plutôt élevés : 23,300.00 \$ pour 3 étudiants en 2002 ou 2003 c'est à dire environ 7 750 \$ par étudiant par année ! (les bourses d'étude en 2003 se sont élevées pour l'ensemble de nos trois étudiants à 4 500 \$, il reste donc 23 300-4500 = 18 800 \$ à payer)

4- Les dons et intentions de messe

En ce qui concerne les intentions de messe, **attention !** Si vous payez des messes ce n'est pas pour acheter des bénéfices spirituels pour vous ou les êtres qui vous sont chers (pratique illicite que l'on appelle traditionnellement la simonie) : les prêtres accueillent gratuitement et tous les sacrements sont donnés gratuitement. Mais pour couvrir les frais matériels, les frais de personnel, (animateurs, religieux, organiste...) et subvenir à l'entretien des bâtiments, les personnes demandant que l'on dise une messe à telle ou telle intention sont invitées à remettre une offrande à

cette occasion. (on propose habituellement de donner 5, 10 ou 15 \$, mais les personnes en ayant les moyens sont fortement invitées à verser 15\$ par respect pour les personnes et les frais réels engagés...)

Un grand merci pour les dons qui nous sont fait et qui sont notre principale source de revenu pour l'instant. (Club des cent (100\$ par an), dons spontanés, club des 365\$ (1\$ par jour !))

5- La guilde

La guilde, que l'on appelle aussi la Procure dans d'autres provinces, est un moyen de favoriser les dons en vue, notamment, de financer la pastorale des vocations et les frais de scolarité des religieux étudiants. La congrégation a actuellement de nombreux jeunes en formation (voir le tableau ci-contre) Ici encore on n'achète pas des mérites spirituels, la prière est toujours gratuite ! Mais les personnes affiliées sont portées dans la prière à l'eucharistie quotidienne. A l'occasion de leur affiliation, un don est suggéré...

6- Les dividendes d'un capital, placé en Banque.

Les assumptionnistes du Québec n'ont pas de grandes fortunes, mais plusieurs ventes de terrain (une partie du Montmartre dans les années 80) et quelques héritages ont permis de constituer un capital, bien dépendant des fluctuations boursières... La difficulté consiste à préserver le capital, sans quoi il peut disparaître très rapidement...

Voilà, le mystère est levé ! Nous ne sommes donc pas dans la misère, et encore moins dans l'opulence, mais des solutions sont à trouver pour l'avenir : Comment avancer sur le chemin d'un travail respecté et donc rémunéré ? ... Comment avancer vers un centre de culture et foi qui soit rentable ?... Comment progresser sur le chemin d'une vie plus solidaire ? ►

Près de 300 jeunes en formation chez les Assomptionnistes

Contrairement aux idées reçues, la congrégation n'est pas spécialement mourante puisque sur environ 850 religieux 149 sont des jeunes religieux profès temporaires (entre 1 et 5 ans de vie religieuse). Auxquels ils faut ajouter environ 68 jeunes candidats (34 postulants et 34 novices). Enfin environ 67 religieux profès perpétuels sont encore en formation initiale... **La caisse de solidarité internationale doit donc fournir 700,000.00 \$ U.S. chaque année pour la formation dans les pays du sud...**

	Postulants (approximatif)	Novices (approximatif)	Profès temporaires	Profès perpétuels
--	---------------------------	------------------------	--------------------	-------------------

Lieu de formation et non pas lieu d'origine ! (Par exemple il y a des Russes, des Vietnamiens et des Roumains en France ; des Colombiens et des Brésiliens au Chili etc....)

Argentine				1
Belgique	1	1	1	2
Brésil			7	2
Bulgarie				
Canada				
Chili	5	4	6	1
Colombie			6	1
Corée			1	
Equateur				
France	2	4	16	7
Grèce				
Angleterre			2	
Israël				
Italie				
Kenya			12	6
Madagascar	7	3	16	14
Mexique				3
Nouvelle Zélande				
Pays Bas				
RD Congo	13	19	82	25
Roumanie				1
Russie				
Espagne				2
Tanzanie				2
Turquie				
USA (philippines)	6	3		
Total	34	34	149	67

Du 9 au 15 février 2004

C'est au début du mois de février dernier, du 9 au 15, que notre communauté du Montmartre a été invitée à venir méditer sur le Credo. C'était une retraite prêchée par le père Christian Blanc et animée par le père Benoît Bigard, tous deux assomptionnistes. Douze personnes ont répondu à l'appel. Nous nous sommes réunis à l'île d'Orléans, près de Québec, au Foyer de Charité. C'est dans un site merveilleux et dans une maison toute empreinte de piété, de calme et de sobriété que nous avons passé six jours ensemble.

On m'avait dit que la petite Thérèse aimait méditer le Credo, je me disais que c'est aride, je m'entendais réciter rapidement et d'un ton monotone: Je crois en Dieu, le Père tout puissant etc. , je l'avais trop souvent récitée cette belle prière, je ne faisais que l'effleurer sans goûter à sa richesse et à sa profondeur. .

A tous les jours nous nous rendions à la chapelle le matin pour chanter les Laudes, accompagnés à la cithare par Benoît, une conférence à neuf heures et



l'Eucharistie à onze heures, toutes les Lectures étaient adaptées aux thèmes de la journée. A deux heures trente, une seconde conférence, un temps de méditation puis Vêpres et échanges sur les points qui nous ont marqués... Après le souper, période de détente... A l'île d'Orléans en février, c'est magnifique, la neige est d'un blanc immaculé et nous aimions aller marcher, nous oxygéner dans la belle nature...

Le père Christian s'est surpassé. Dès la première conférence il a plongé au cœur de sujet et nous avons eu peine à remonter à la surface tellement nous aimions nous enfoncer plus profond dans l'amour de Dieu. Il nous a incités à

identifier ce à quoi nous croyions, ce qui nous anime et ce qui nous fait vivre. Chaque jour, il nous a demandés de nous interroger, d'écouter et puis de nous mettre en r o u t e .

Je n'ai pas la prétention de résumer tout ce qui s'est dit pendant la retraite mais je vous dirai ce qui a été pour moi des temps forts :

Père Tout puissant : «La toute puissance de Dieu est dans son amour. **DIEU EST PÈRE, IMPUISSANT POUR FORCER LES ÊTRES HUMAINS, MAIS PUISSANT DANS SON AMOUR.** C'est ce qui est manifesté dans l'Évangile. » Dieu ne peut qu'aimer, Il est amour. --

- Dieu Créateur : « Dieu qui crée, aujourd'hui, avec amour, par amour. Dieu qui ne peut s'empêcher d'aimer et qui veut partager sa vie avec nous ; Il nous veut comme Fils.» Comment refuser tant d'amour, nous qui en avons tant et tant besoin ? Jésus Crucifié : On a réfléchi sur les raisons qui l'ont conduit à la mort, à la Crucifixion. On a vu Jésus devant cet échec et sa manière de l'accepter, sans violence, sans haine pour ses détracteurs. Jésus fidèle, Jésus qui ne fait pas de compromis. **«AIMER, PARDONNER ÉTAIENT LES SEULS MOTIFS QUI LE FAISAIT AGIR.»** « Il

est mort à cause de nos péchés et pas seulement pour nos péchés.» Il est ressuscité des morts : On a contemplé Jésus ressuscité, Jésus Vivant. On en finissait plus de le regarder. Jésus que Marie de magdala, que les apôtres, ne reconnaissaient pas le matin de la Résurrection car il était différent mais c'était bien LUI ! Ils l'ont reconnu quand il s'est fait reconnaître. Jésus Ressuscité, vraiment pour moi ce fut un temps fort.

Le dernier jour, dimanche, nous avons chanté les Laudes à sept heures trente, nous avons déjeuné puis nous avons assisté à la dernière conférence et ce n'était pas la moindre !!! Après avoir



fait une belle synthèse de tout ce qui avait été le contenu de la retraite, le prédicateur a clôturé ses enseignements avec : Je crois à la Résurrection de la chair. Quelle consolation d'apprendre que nous ressusciterons avec tout ce qui a fait notre vie, toutes nos relations. Oui, nous nous reverrons tous, ce sera comme Jésus, avec un corps non reconnaissable, « une façon d'être, inaccessible au regard, mais non moins présente. **LE CHRIST SERA TOUT POUR MOI.** » Tous ceux que j'ai aimés seront là avec moi. Tous mes frères seront là, quand je dis frères je pense à tous mes frères en Jésus-Christ, j'ouvre mon cœur car rien n'est impossible à Dieu.

Chaque participant a pu échanger lors des conférences, certains avaient des réticences, moi aussi, à suivre l'enseignement du Père Christian, car ce dernier nous amenait plus loin, il nous faisait partager le fruit de ses lectures et de ses connaissances, mais surtout le fruit de ses méditations. Il a été très généreux. Merci. Merci à vous deux.

Nous partons avec le goût de lire les Évangiles, de les comparer. Nous ne devrions pas nous contenter d'imprécisions. Le Père Christian n'a cessé de nous donner le goût d'aller tourner et retourner cette terre d'Évangile, car notre foi ressemble trop souvent à un bouquet de fleurs coupées ! *

Rita Plourde

* Ex. A propos des mots, comme rachat, rédemption, rançon... sortis du contexte des écritures : **« Autant prétendre faire un jardin avec des fleurs coupées. »** Rey-Mermet

Sortie communautaire chez les Trappistines

Début février 2004, la communauté d'Alzon s'est retrouvée pour deux jours chez les Trappistines de St Benoît Labre dans la Beauce... Deux jours pour faire le point sur notre vie d'Augustin de l'Assomption dans ses deux dimensions : la vie fraternelle et la vie apostolique...

Voici quelques photos de ce nouveau monastère inauguré en 2002, les sœurs de Saint Romuald ayant fait le choix de refonder un monastère plus adapté à la réalité de leur communauté.



Montmartre

1669-1679, ch. Saint-Louis, Sillery, G1S 1G5

Monastère et centre : tél : 681-7357 fax : 681-9644

Site : www.lemontmartre.net

Courriel : info@lemontmartre.net

Retrouvez les activités 2004, les commentaires d'Évangile de chaque dimanche et bien d'autres nouvelles sur :

www.lemontmartre.net

Communauté d'Alzon : tél : 682-6173 ou 682-9917

Courriel : dalzon@lemontmartre.net